

Relevé des échanges. Réunion du Conseil de la Vie Sociale du 25/05/2023

PRESENTS: Mr MILHAROUX, Mr RIVIERE, Mr HEUDE, Mme GELAS, Mme GOURDIN, Mme LAMOTTE, Mme DEYRIS, Mr GESTA, Mr SAINT-CRIQ, Mr MONGARDÉ, ABSENT (excusé): Mr TOULOUSE

Monsieur Alexandre MILHAROUX ouvre la séance en remerciant les membres du CVS de leur présence.

Monsieur Alexandre MILHAROUX fait lecture de l'ordre du jour :

- Accueil des participants
- Suivi des préconisations du dernier Conseil de Vie Sociale
- Analyse des nouvelles demandes des Usagers
- Avancées de l'auto-Évaluation
- Journée Porte Ouverte
- Organisation de la fin d'année
- Questions diverses

Nous passons au suivi des préconisations du dernier Conseil :

Plusieurs actions ont été menées suite aux demandes du dernier CVS :

- Pour le groupe des lère année : Les chambres peuvent être décorées par les usagers. Le détartrage des douches est fait régulièrement (pour la pression des douches). Des lits adaptés peuvent être demandés pour les plus grands.
- Pour les 2eme année: Le nouvel agencement du foyer est en cours (casser le meuble télé et le remplacer par des étagères; fixer la télé sur le mur; remplacer le meuble de jeux de société par des étagères). Lors du prochain changement des couettes nous étudierons l'achat de plus grandes. La peinture des modules sera refaite en juillet pour les plus abîmés. Le couloir de l'hébergement sera refait en 2023.
- Pour les 3eme année : Les serviettes en coton sont de nouveau utilisées pour les repas. Le matériel d'atelier (comme les nouveaux gants dans l'atelier ferronnerie) est renouvelé en fonction des besoins tous les ans. Les deux PC en informatique, ont été mis à jour.
- Pour les 4eme année : Nous poserons un balisage solaire au sol dans les allées des 4eme année. Le radiateur de l'atelier pâtisserie et celui du foyer des 4eme années ont été changés et semble mieux convenir à la taille des pièces. Nous avons acheté pour les appartements de PAUILHAC : en bas, une table basse pour le salon ; un tableau en liège pour augmenter la surface d'affichage. En haut : un tableau d'affichage en liège à mettre dans le hall d'entrée. Pour la salle à manger 4 bis, un tableau identique à celui de la salle 4.

Les nouvelles demandes :

Mr MILHAROUX présente les nouvelles demandes des Usagers.

Après discussion, le CVS retient les demandes suivantes :

- Pour le groupe des 1ère année : Remaniement de la toiture (grosses fuites). Des couettes plus grandes en fonction des lits et pour les prochain renouvellements. Il sera étudié la possibilité de remplacer les pommeaux de douche.
- Pour les 2eme année : Terminer les travaux dans le foyer. Des couettes plus longues et plus larges.
 Il sera étudié la possibilité de remplacer les pommeaux de douche dans l'attente de la refonte du chauffage de l'établissement
- Pour les 3eme année : Nous allons étudier l'achat de vélos pour les stagiaires (renouveler le parc vélo).
- Pour les 4eme année : Il sera fait un devis pour changer les téléviseurs pour des plus récents (ils ne sont plus compatibles avec les formats de fichiers pour les films). Rafraichir l'appartement du bas (peinture + mobilier + décoration salons et cuisine). Changer les vieux rideaux du foyer. Avoir de nouveaux oreillers pour les futurs investissements.

Est abordé le sujet de l'avancée de l'autoévaluation.

Contexte et cadre légale de l'évaluation externe :

Le nouveau dispositif des évaluations des établissements sociaux et médicaux-sociaux (ESSMS)

- est prévue par l'article L312-8 du CASF
- a pour objet d'apprécier la qualité des prestations délivrées par les ESSMS aux personnes accompagnées
- vise l'ensemble des ESSMS mentionnés à l'article L312-1 du CASF
- est réalisé tous les 5 ans par un tiers extérieur indépendant de l'ESSMS

Ce qu'est l'évaluation des ESSMS

La finalité de l'évaluation est d'apporter une réponse pertinente et adaptée aux attentes :

- des personnes accompagnées : connaissance du niveau de qualité d'un ESSMS
- des professionnels : outil de management interne et amélioration des pratiques
- des autorités : outil du dialogue régulier entre la structure et l'autorité, et lors du renouvellement des autorisations d'activité

Les changements

Dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation, la loi du 24 juillet 2019 a fait évoluer les missions de la HAS. Elle lui a confié la responsabilité d'élaborer :

- une nouvelle procédure d'évaluation nationale, commune à tous les ESSMS
- un nouveau cahier des charges fixant les exigences requises pour devenir un organisme autorisé à réaliser ces évaluations.

Le nouveau dispositif s'appuie sur un référentiel national centré sur la personne accompagnée Il a vocation a être utilisé :

- Par les ESSMS : Autoévaluations autonomes
- Par les organismes évaluateurs

Les entretiens

L'évaluation se traduira par des entretiens avec :

- Les personnes accompagnées
- Les membres du Conseil de la Vie Sociale

- Les professionnels
- La gouvernance de l'ESSMS

Démarche d'évaluation à 3 niveaux

La personne accompagnée Les professionnels L'ESSMS

Sont donnés les résultats de l'évaluation dans le cadre des entretiens avec les usagers.

Un point est fait sur le nouveau décret concernant l'organisation du CVS

Le Conseil de la Vie Sociale

Décret n° 2022-688 du 25 avril 2022 apporte des modifications dans la composition, le fonctionnement et les compétences des CVS.

Applicable dès le 1^{er} Janvier 2023

Dans sa composition la moitié des sièges doivent être occupés par des représentants des personnes et des familles. Possibilité de représentation des bénévoles et à leur demande des élus du territoire, des personnes qualifiées, du représentant du défenseur des droits ou encore du représentant départemental de la citoyenneté et de l'autonomie.

Le Conseil sera associé:

- À l'élaboration ou à la révision du projet d'établissement (notamment sur la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance)
- Lors de la procédure d'évaluation de la qualité de l'établissement

La journée porte ouverte est prévue le samedi 3 juin. Au programme :

- 8h30 concours de pêche
- 9h vide grenier
- 9h Randonnée pédestre
- 9h exposition de voitures anciennes
- 10h vente au profit du Foyer socio-éducatif : de fleurs, d'objets réalisés par les élèves en Atelier et en classe, de pâtisseries.
- 11h30 remise prix du concours de pêche
- 12h restauration avec animation par la Banda « Los Pagayos » 15h30 tirage de la tombola et résultat de la pesée du Jambon

Organisation de la fin de l'année :

- 1ere et 2eme années

Matin atelier

Après-midi : Sorties Educatives

- 3eme et 4 eme années en STAGE

La passation des CCP et Titres professionnels est prévue les mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 juin. En complément 4 jeunes sont inscrits à une reconnaissance des savoirs faire professionnels (RSFP) avec des entretiens de positionnement le lundi 12 juin et l'épreuve pratique le lundi 10 juillet 2023. En complément 3 jeunes passeront le CFG le 8 juin 2023 au collège Maréchal Lannes de Lectoure.

Un point est fait ensuite sur les questions diverses.

Il est abordé le sport à l'IMPRO qui est important pour nos jeunes, tel que les RAID VTT (Arcachon), la journée sportive (lancers de Vortex, lancer de poids, 60 mètres, 80 mètres et relais), et les journées ASEI (pétanque, Babington, handball, football, tennis, sortie à la montagne et le tennis de Table).

Mr Mongardé évoque la formation RSE. En d'autres termes, la RSE c'est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable.

Cette formation a pour but d'outiller l'équipe dirigeante afin d'être en capacité de mettre en œuvre une démarche RSE au sein de votre structure en l'adaptant à votre organisation de travail.

Permettra de participer activement à la transition environnementale, économique et sociale en y intégrant les équipes et le public accueilli sur les établissements de l'AMASSAG.

Il est fait ensuite état des investissements réalisés depuis le dernier CVS: l'achat d'une sauteuse pour les cuisines, l'agrandissement des vestiaires de l'atelier Ouvrier du Paysage et la réfection des couloirs de l'hébergement. En projection sur 2023, l'aménagement du Bois cette Thérèse avec l'installation des agrès sportifs.

Pour clôturer ses échanges, un point est fait sur l'organisation de la fin de l'année avec la soirée des partenaires le jeudi 7 juillet et le camp sur vieux-boucau pour les 1^{er} et 2^{ème} année.

Pour conclure, Mr MILHAROUX remercie tous les participants du CVS pour ce moment d'échange. En l'absence de nouvelle question, la séance est levée.

Pauilhac le jeudi 25 mai 2023

Le Président Alexandre MILHAROUX Le Directeur Denis MONGARDÉ